



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense et usage

Question écrite n° 50078

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les conclusions du rapport d'information de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale visant à insuffler une ambition francophone. Ce rapport souligne que la langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. En effet, le contexte géopolitique actuel est porteur d'un possible renouveau pour la francophonie à condition de s'unir autour de notre langue. Sans cette unité, un effacement progressif de la francophonie serait susceptible de se produire. Dans cette période charnière, l'auteur du rapport suggère d'organiser des regroupements régionalisés, sur le modèle du centre de la francophonie des Amériques. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et du développement international, en concertation avec les opérateurs francophones, encourage la mise en oeuvre de coopérations linguistiques selon des approches stratégiques régionales. Divers centres et bureaux régionaux, tel que le centre de la francophonie des Amériques, permettent de réunir les acteurs de la promotion et de l'enseignement du français au sein de structures proches de leurs terrains sociaux et de leurs problématiques éducatives. La France contribue au financement et aux orientations stratégiques de ces regroupements régionaux, au travers, et/ou en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). En Afrique, la France appuie le Réseau des centres de français langue étrangère d'Afrique (RECFLEA), né en 2006 de la volonté des directeurs du Centre international de recherche et d'étude de langues - Village du Bénin (CIREL-VB) de Lomé, du Centre béninois de langues étrangères (CEBELAE) de Cotonou, du Village français du Nigeria (VFN) de Badagry, rejoints par le réseau des centres régionaux pour l'enseignement du français (CREF) du Ghana, afin de répondre à la forte demande de français dans les pays anglophones et lusophones de la sous-région. En Asie, le Centre régional francophone Asie-Pacifique (CREFAP), fondé en 1993 par l'OIF, mène ses activités, à dimension nationale ou régionale, en étroite collaboration avec les États francophones de la région : le Cambodge, le Laos, le Vietnam, le Vanuatu et la Thaïlande. Par ses actions de formation et d'accompagnement des gestionnaires, le CREFAP a contribué durant les vingt dernières années à fertiliser le terreau de la francophonie en Asie. En Europe, le Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (REFECO), structure de l'OIF créée en 2005, se veut un espace d'écoute et de respect de l'autre, un lieu de partage équitable et équilibré de savoirs et d'expertise entre les six pays francophones de la région : l'Albanie, l'Arménie, la Bulgarie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Moldavie et la Roumanie. Le REFECO prend en compte les spécificités locales et identifie les difficultés rencontrées par les enseignants afin de définir une programmation adaptée aux besoins des pays. Le centre agit en concertation avec les ministères de l'éducation de chacun des pays membres et met en place de nouvelles méthodologies au service des enseignants pour appuyer leur formation et oeuvrer à un enseignement de qualité. Dans le domaine universitaire, les dix bureaux régionaux de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) coordonnent et développent les filières universitaires francophones, la mobilité des

étudiants au sein de l'espace francophone régional et international, valorisant une francophonie moderne et tournée vers la jeunesse..

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50078

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1499

Réponse publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4712